

**Guide de recherche sur Internet : outils et méthodes**, Béatrice Foenix-Riou, Paris : Nathan/VUEF : ADBS, 2002. – 127 pages – (Coll. 128 ; 273. Série Information-Documentation). – ISBN 2-09-191193-3 : 8,10 €. **La recherche d'information**, Claude Morizio, Paris : Nathan/VUEF : ADBS, 2002. – 126 p. – (Coll. 128 ; 267. Série Information-Documentation). – ISBN 2-09-191244-1 : 8,10 €

**Marie-France Blanquet**

DANS **DOCUMENTALISTE-SCIENCES DE L'INFORMATION** 2002/4 Vol. 39 , PAGES VIII À VIII  
ÉDITIONS **A.D.B.S.**

ISSN 0012-4508

DOI 10.3917/docsi.394.0234h

Date de mise en ligne : 01/02/2009

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2002-4-page-VIII?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour A.D.B.S..**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## NOTES DE LECTURE

**Actualité des langages documentaires : fondements théoriques de la recherche d'information**

Jacques Maniez

Paris : ADBS Éditions, 2002. – 395 p.  
– (Sciences de l'information. Série Études et techniques, ISSN 1160-2376).  
– ISBN 2-84365-060-7 : 32 €

## Une synthèse attendue sur les langages documentaires

À UNE ÉPOQUE OU, ainsi que le constate l'auteur de ce livre, « *de nombreux spécialistes de l'information pensent que l'utilisation des langages documentaires est une technique dépassée et que ces outils intellectuels sont une espèce en voie de disparition* », Jacques Maniez publie un ouvrage qui tend de façon rigoureuse et convaincante à démontrer le contraire. Pour réussir cette démonstration, cet agrégé de lettres classiques, docteur en linguistique appliquée, ancien enseignant en documentation, sort avec détermination des sentiers battus. Et au lieu de dresser un état de l'art des langages documentaires, il entreprend de prouver que leur existence se justifie « *par des besoins réels et permanents de la recherche d'information autant que par les motifs linguistiques sans cesse mis en avant dans la littérature qui leur est consacrée* ».

### Une construction en douze étapes

Intitulé « *Recherches d'objets et langage* », le premier chapitre décrit des comportements d'utilisateurs à la recherche d'objets matériels dans la vie courante. Cette investigation l'entraîne à dresser un modèle général des systèmes de recherche et à affirmer le rôle primordial que joue le vocabulaire dans la majeure partie d'entre eux. Il introduit ainsi, dans le chapitre 2, la problématique de la recherche d'information. Cela lui permet de souligner la « *Spécificité de l'objet "information"* ». Il convient, dès lors, de définir ce terme, de le situer dans son rapport avec le concept de connaissance, avec le langage naturel, avec la sémantique ; ceci pour pouvoir

décrire les traits spécifiques des objets informationnels.

Le chapitre 3, « *Communication et besoin d'information* », propose une typologie des systèmes de recherche d'information reliée aux différents besoins de connaissances : c'est la recherche factuelle avec l'accès direct au document, la recherche contextuelle et enfin la recherche documentaire. Cette classification, illustrée à partir d'un exemple proposé dès le début et exploité tout au long de l'étude, éclaire bien le lecteur dans les pages où les nuances sont importantes à comprendre. Le chapitre 4, « *recherche directe et recherche contextuelle de renseignements* », s'interroge sur le sens à donner à la demande de renseignements et montre, par la suite, l'importance grandissante de ce type de recherches, notamment sur Internet.

La « *Recherche de documents à partir d'un sujet* », objet du chapitre 5, renoue avec la recherche documentaire au sens classique du terme et la problématique des langages documentaires, au centre de son investigation. Cela entraîne l'auteur à s'interroger de façon originale et méthodique sur le sens à donner au concept de « *sujet* », à poser le point de vue de l'interrogateur qui formule son « *sujet* » de recherche et à examiner la notion de « *sujet matière* » d'un document.

Dire ce qu'est le sujet d'un document, analyse l'auteur, est « *opaque et incertain* » et cette incertitude se répercute sur l'opération d'indexation, objet du chapitre 6. « *Les problèmes de l'indexation* » abordent des sujets connus dans le monde professionnel de l'information pour lequel l'indexation est une opération documentaire essentielle. Toutefois, la lecture de ce texte appelle la réflexion car il va à l'encontre d'une idée couramment admise, en montrant comment les langages documentaires ne sont pas intrinsèquement liés à l'indexation humaine.

C'est pourquoi, dans le chapitre 7, Jacques Maniez attaque « *La problématique des langages documentaires* » avec un passage savoureux dans lequel il souligne « *le succès insolent de la recherche sur Internet, qui semble ignorer superbement les langages documentaires* ». Mais, pour prouver « *en quoi ils restent irremplaçables* », l'auteur rappelle la problématique de la recherche documentaire par sujet et les fonctions des langages documentaires, leur environnement technologique – occasion supplémentaire de souligner à nouveau que l'explosion de l'Internet, « *qui fait peu de cas des langages documentaires* », change leur donne et leur description.

Cela le conduit à proposer une nouvelle typologie fondée sur la spécificité sémantique des unités de base qui représentent le sujet : le domaine de connaissance, le syntagme, le concept.

L'examen critique du terme « langage documentaire » l'entraîne à préciser le sens de « Trois composantes fondamentales des langages documentaires » (ch. 8) : la notion de relation ; celle de facette, qui rappellera au lecteur le brillant article que l'auteur leur a déjà consacré, paru dans la revue *Documentaliste - Sciences de l'information* (1999, vol. 36, n° 4-5) ; et enfin la notion de classification.

Les chapitres suivants reprennent la typologie précédemment exposée. Ils analysent « Les langages classificatoires hiérarchiques », en incluant l'étude des classifications dans les annuaires du Web, « *seuls exemples de langage documentaire* » créés sur la Toile (ch. 9) ; « Les langages syntagmatiques » (ch. 10), leur raison d'être, ceux d'hier (Précis) mais aussi ceux d'aujourd'hui (Rameau) ; « Les langages à base de descripteurs » auquel appartient le thésaurus, outil linguistique de prédilection du documentaliste (ch. 11). Enfin, le douzième chapitre fait le point sur les problèmes de compatibilité entre langages documentaires à l'heure de la mondialisation.

#### Une étude originale, exhaustive, magistrale

Il est difficile de résumer toutes les qualités de cette étude de Jacques Maniez. Le théoricien y parle avec rigueur, méthode et intelligence. Le pédagogue est là aussi, avec un style clair, des mots simples et précis, de l'humour quand il le faut, avec des illustrations et des exemples nombreux pour aider le lecteur dans la remarquable progression qu'il lui propose et qui le conduit à comprendre sa démonstration et à y adhérer. Malgré, parfois, la difficulté du propos, il le captive. Il l'oblige à avoir, sur des savoirs communs et partagés dans le monde documentaire tels que le thésaurus ou la classification, une approche originale. Mais l'expert en information est également omniprésent qui, de plus, fournit à son lecteur une riche bibliographie et un index des matières qui mettent encore en évidence non seulement l'exhaustivité de l'étude, mais aussi sa pertinence.

Tous les documentalistes doivent lire cette somme qui enrichit la pensée documentaire et, par sa qualité, contribue à une avancée notable dans la science de l'information. Les étudiants aussi liront cet ouvrage avec profit car, appelés à être actifs demain dans le monde professionnel, il importe qu'ils commencent à réfléchir dès aujourd'hui à l'impact des technologies de l'information sur les techniques documentaires dont les langages documentaires font partie.

Au terme de cette investigation, l'auteur résume l'ensemble de l'argumentation sur laquelle repose

son travail en deux propositions : « *une recherche ciblée de sources d'information a besoin pour aboutir d'outils d'ajustement sémantique ; seule l'intelligence humaine est capable de fabriquer ces outils parce qu'elle est la seule à créer du sens* ». C'est ce qu'ont un peu vite oublié les technocrates avec leur annonce prématurée de la mort des langages documentaires. C'est ce qu'avec force et conviction rappelle ici Jacques Maniez qui, à toutes les qualités intellectuelles, pédagogiques et scientifiques de son œuvre, ajoute une qualité personnelle et universelle : celle de l'humaniste.

Marie-France Blanquet  
blanquet@iutb.u-bordeaux.fr

**Éléments de statistique et de mathématique de l'information : infométrie, bibliométrie, médiamétrie, scientométrie, muséométrie, webométrie**

Thierry Lafouge, Yves-François Le Coadic, Christine Michel ; préface de Leo Egghe

Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2002.  
– 319 p. – (Les cahiers de l'Enssib ; 001).  
– ISBN 2-910227-37-5 : 25,90 €

## Une présentation exemplaire de la mathématique et de la statistique de l'information

CET OUVRAGE EST L'ŒUVRE de trois scientifiques bien connus dans le domaine de la science de l'information, un domaine dans lequel l'usage de statistique et de mathématique est de plus en plus fréquent même si les modalités d'application n'en apparaissent généralement pas de manière très explicite.

La mathématique est l'ensemble des sciences qui ont pour objet la quantité, l'ordre : algèbre, analyse, statistique, probabilités, logiques et outils de calcul différentiel, intégral et vectoriel. Le choix de telle mathématique est déterminé par le type de phénomène mis en œuvre dans le domaine de connaissance considéré. Le champ d'application des outils mathématiques et statistiques, cantonné d'abord aux sciences dites « exactes » et « de l'ingénieur », s'est progressivement étendu à l'extérieur de celles-ci,

notamment aux sciences économiques et sociales. Ces outils sont aujourd'hui à la base de toutes les disciplines dont le suffixe « métrie » affiche une référence à la mesure : économétrie, sociométrie, psychométrie, chimiométrie, biométrie.

La société de l'information dans laquelle nous vivons aujourd'hui requiert de plus en plus la capacité de résoudre des problèmes relatifs au traitement de données, celle de poser et de vérifier des hypothèses, celle de conduire un raisonnement critique. Cela induit un recours accru aux applications de mathématique et de statistique, qui donne notamment lieu aux développements récents, au sein du champ de l'information, des disciplines en « métrie » auxquelles le titre du présent ouvrage fait référence.

La science de l'information s'intéresse aux activités sociales de nombreux individus qui produisent, communiquent et utilisent de nombreuses informations. Ceci explique le nombre imposant de faits sociaux qui génèrent des données en grand nombre et s'accompagnent de phénomènes informationnels complexes dont l'étude exhaustive est impossible. D'où la nécessité de recourir à la forme adaptée de la mathématique qu'est la statistique.

Le mérite des auteurs de cet ouvrage est de réaliser, en trois chapitres, une mise au point claire qui présente d'abord les différentes techniques statistiques et mathématiques puis étudie comment elles peuvent être appliquées dans les différentes disciplines des sciences de l'information. Leur souci d'illustrer leur propos par des exemples et des exercices résolus, relatifs aux différents aspects de ce domaine, mérite d'être souligné. Cette approche rend la lecture de ce livre attrayante pour ceux que le caractère parfois abstrait des mathématiques rebuterait.

#### **La mesure de l'information**

Le premier chapitre présente une analyse très complète des différentes formes de mesure : les grandeurs mesurables dans le domaine de l'information, les échelles, méthodes et instruments de mesure, les erreurs de mesure et leurs principales causes dans ce domaine, le calcul au moyen de différents outils, de la main à l'ordinateur et aux logiciels mathématiques et statistiques, enfin l'application des principales lois mathématiques à la science de l'information. Ce tour d'horizon est très utile au lecteur pour réfléchir à ce que peut représenter la mesure de l'information et aux interprétations susceptibles d'être données aux différents types que l'on en peut rencontrer.

#### **La statistique de l'information : techniques et applications en science de l'information**

Le deuxième chapitre est consacré à la statistique de l'information qui regroupe l'ensemble des tech-

niques d'interprétation mathématique appliquées à l'analyse de valeurs numériques, en particulier celles pour lesquelles une analyse exhaustive est impossible du fait de leur grand nombre et de leur complexité. La valeur statistique obtenue pour une variable est une estimation de la valeur vraie de cette variable. Une fois collectées dans le cadre des études réalisées sur les différents terrains, les valeurs numériques doivent être analysées dans le but de leur donner une signification, de les relier à d'autres variables ou de formuler des hypothèses, ce qui conduit à utiliser les différentes formes d'analyse statistique, ici respectivement les formes unidimensionnelle, bidimensionnelle et multidimensionnelle pour l'analyse de données.

Ces différents aspects de la statistique sont présentés, avec leurs techniques, leurs échelles, leurs unités de mesure : pourcentage (mesure de la quantité), flux (quantité par unité de temps), caractéristique de centralité (dispersion, moyenne, écart-type), aides à l'interprétation qu'apportent les représentations graphiques (diagrammes, courbes qui mettent en évidence des tendances, ce que n'effectue pas un tableau).

Le calcul des probabilités complète ce panorama. Il permet d'étudier des situations ou des événements aléatoires en vue de prendre des décisions et d'élaborer des modèles d'analyse prévisionnelle des activités informationnelles.

Les applications de la statistique dans le domaine de la science de l'information – en bibliométrie, muséométrie, webométrie, infométrie, médiamétrie ou scientométrie – sont nombreuses et présentées dans ce chapitre sous forme d'exemples et d'exercices résolus. Cela permet de se familiariser avec les fondements de ces disciplines et d'acquérir les éléments d'évaluation quant à leurs possibilités.

#### **La mathématique de l'information : outils et usages en science de l'information**

Le troisième chapitre est consacré à la mathématique de l'information dont les principaux outils sont répertoriés et illustrés.

Le nombre est l'élément principal des traitements mathématiques. D'abord sont étudiés les différents types de nombres, les notions de précision et de limite. Le comptage génère un ensemble de nombres, appelé « distribution » en statistique et « suite » en mathématique.

La somme de plusieurs suites constitue dans certains cas des séries mathématiques. Ainsi l'analyse de processus informationnels s'appuie sur des séries : géométrique comme par exemple la dispersion de la littérature scientifique (loi de Bradford) ou hyperbolique dans le cas de la circulation des flots d'information lors des phases de production et d'usage de celle-ci (loi de Lotka).

Les fonctions mettent en relation deux variables dont la valeur de l'une dépend de celle de l'autre. Par exemple la fonction  $y = f(x)$  indique que  $y$  est fonction de  $x$  si la valeur de  $x$  fixe celle de  $y$ . Il est à noter que si, en sciences de l'ingénieur, il est généralement évident de déterminer quelle variable est indépendante et laquelle est dépendante, ce n'est pas toujours aussi facile dans les sciences sociales ou économiques où les causes des relations sont plus complexes. En science de l'information, les grandes fonctions sont la fonction exponentielle, la fonction logarithme et la fonction puissance dont les applications sont présentées, assorties d'exercices résolus.

Les équations traduisent des égalités entre grandeurs connues et inconnues, égalités qui ne sont vérifiées que pour certaines valeurs des grandeurs inconnues. La détermination d'une telle valeur, appelée « solution de l'équation », est effectuée par résolution de l'équation. Ainsi, par exemple, le tarif d'entrée d'un musée peut être établi par la résolution d'une équation algébrique. Et même si l'application des équations différentielles au suivi des processus communicationnels interpersonnels ou médiatisés peut paraître inattendue, les dynamiques de communication obéissent à des équations différentielles exprimées soit sous forme déterministe, soit sous forme stochastique.

Enfin les ensembles et leur théorie sont largement utilisés dans le domaine de l'information à propos des collections de livres, d'objets dans les musées, de fonds documentaires, d'archives – autant d'ensembles informationnels sur lesquels fonctionnent des dispositifs fondés sur des logiques mathématiques comme la logique booléenne, popularisée par les procédures de recherche documentaire, ou sur des structures géométriques, comme les espaces vectoriels et les graphes.

### Une vision accessible et illustrée des aspects fondamentaux de la statistique et de la mathématique

Cette synthèse permet de comprendre comment, après d'autres domaines des sciences sociales et économiques, il est possible en science de l'information de dénombrer, classer, distribuer, mesurer, en utilisant des outils et des objets statistiques et mathématiques. Les exemples et les exercices proposés dans ce livre relèvent d'applications liées aux bibliothèques classiques aussi bien qu'aux technologies modernes d'information et de communication.

La lecture de cet ouvrage peut être particulièrement utile aux étudiants en science de l'information, mais aussi à tous les professionnels et les usagers de l'information, pour affiner leur perception de la science de l'information, comprendre les fon-

dements scientifiques des méthodes et outils couramment utilisés aujourd'hui et saisir le bien-fondé ou les limites de leurs applications.

Même si une bonne culture mathématique est nécessaire pour suivre certaines démonstrations ardues, les auteurs ont su rendre accessible l'ensemble de leur propos, par le biais des nombreux exemples choisis dans le domaine de la science de l'information. Cette présentation exemplaire évoque l'attrait qui se manifeste actuellement pour une nouvelle méthode d'enseignement des mathématiques, expérimentée dans certains établissements : cette pédagogie s'inspire de la méthode d'apprentissage par problèmes (APP ou, en anglais, PBL, *problem based learning*) qui vise à faire acquérir aux étudiants les connaissances de base dont ils auront besoin pour diagnostiquer et résoudre des problèmes, en situation, dans un contexte proche d'un milieu industriel ou tertiaire. En donnant une vision moins abstraite des aspects fondamentaux, une telle approche accroît la motivation des étudiants et rend la formation plus efficace.

Souhaitons donc que l'orientation choisie par les auteurs du présent ouvrage contribue à la réflexion et à l'action dans ce sens favorable.

Danièle Bretelle-Desmazières  
bretelle@cnam.fr

### La gestion des archives photographiques

Sous la direction de Normand Charbonneau et Mario Robert

Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université du Québec, 2001. – XIX-306 p.  
– (Gestion de l'information).  
– ISBN 2-7605-1068-9 : 45 \$ CND

## Technique du traitement des archives photographiques

LE TITRE DE CETTE ÉTUDE « *résolument pratique tout en ayant des bases théoriques des plus solides* » permet de cerner immédiatement le public ciblé par cet ouvrage : en priorité l'archiviste ou le chercheur iconographe. Bâti autour de onze chapitres, tous très techniques (les annexes, la bibliographie ainsi que l'index qui clôturent ce travail confirment cette approche délibérément technique), l'ouvrage traite du support photogra-

phique, de son traitement matériel et intellectuel.

La gestion des archives photographiques exige, selon les auteurs, que l'archiviste ait une bonne connaissance de l'histoire et des techniques de la photographie. Le chapitre 1, « Aperçu historique », et le deuxième, qui porte sur les « Techniques de base », lui apportent ou lui rappellent ces connaissances fondamentales. Par la suite, le texte est organisé suivant les opérations traditionnelles de la chaîne documentaire. Le lecteur est, en effet, invité à comprendre la fonction « Acquisition » définie comme « *l'ensemble des mesures, méthodes et procédures employées par un service d'archives dans le but d'accroître le nombre de ses fonds et collections pour en permettre l'exploitation* ». (ch. 3, p. 47-62). La « Classification » (ch. 5, p. 83-97), le « Tri » (ch. 6, p. 99-122), la « Description » du contenu, c'est-à-dire l'analyse (ch. 7, p. 123-151), puis l'« Indexation » (ch. 8, p. 153-173), la « Préservation » (ch. 9, p. 175-198), la « Diffusion » (ch. 10, p. 199-219) et enfin « Les études des usagers » (ch. 11, p. 221-235) sont autant de techniques qui se situent au cœur du métier de documentaliste.

Tous ces chapitres apportent à l'archiviste et à l'iconographe des conseils pratiques, illustrés de très nombreux exemples qui permettent de découvrir les principaux lieux et archivistes québécois. Mais ils offrent aussi au documentaliste non iconographe l'occasion de voir ses activités professionnelles traditionnelles traitées dans une perspective originale, de sortir des sentiers battus. En ce sens, cette étude au public bien ciblé peut également intéresser, pour certains de ces développements, le professionnel de l'information généraliste.

Seul le chapitre 4, « Évaluation monétaire », le détourne en partie de ses préoccupations habituelles. Au lendemain de l'écrasement du Concorde, racontent les auteurs, deux touristes hongrois ont vendu leurs clichés du supersonique en flamme 600 dollars ; un homme d'affaires japonais en aurait obtenu 32.000 quand d'autres estiment le prix de ce cliché à 120.000 dollars. La lecture de ce chapitre permet de comprendre que le marché de la photographie soulève des problèmes singuliers, impliquant de la part des archivistes iconographes des compétences précises, peu connues en documentation - alors que, dans le reste de cet ouvrage, archivistes et documentalistes ont très souvent voyagé de concert.

Marie-France Blanquet  
blanquet@iutb.u-bordeaux.fr

### La création multimédia et le droit

Nathalie Mallet-Pujol

Paris : Litec, 2000. – 206 p.  
– (Droit@Litec. Approfondir).  
– ISBN 2-7111-3189-0 : 31,86 €

## Toutes les facettes juridiques du produit multimédia

VOICI UN OUVRAGE qui répondra aux multiples questions de ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur l'éventail des droits concernés par la création multimédia. Définie comme « *un regroupement sous forme numérique du texte, de l'image et du son, fixée sur un support électronique et interrogeable, en local ou à distance, de façon interactive* », celle-ci comprend en effet des informations relevant de statuts juridiques très divers. Articulé en deux parties principales, l'ouvrage présente dans un premier temps, selon une logique qui doit être suivie par le lecteur, les droits à respecter lors de la réalisation d'un produit multimédia en ligne ou hors ligne, puis ceux qui peuvent être avancés, une fois qu'il a été créé, pour protéger ce produit.

### De multiples aspects du droit sont en jeu

La réalisation d'une œuvre multimédia implique que les droits de la propriété intellectuelle soient négociés, puis formalisés dans le cadre de contrats. Le producteur doit pouvoir identifier les différents matériaux susceptibles d'être protégés par le droit d'auteur, puis en identifier les titulaires afin d'obtenir la cession des droits patrimoniaux qui lui sont utiles ; sans négliger, lors de l'exploitation de son produit, les droits moraux afférents. Ils sont tous minutieusement détaillés par l'auteure.

Puisque des exceptions peuvent être alléguées, l'accent est mis sur celle qui existe en matière de citation, exception qui concerne tout particulièrement la création multimédia, œuvre composite : son application au texte, à l'œuvre d'art, à l'œuvre musicale ou audiovisuelle fait l'objet d'un long chapitre.

L'identification des interlocuteurs autorisés, autre étape importante, conduit Nathalie Mallet-Pujol à présenter plusieurs sociétés de gestion collective susceptibles d'être contactées pour négocier les droits d'exploitation des différentes œuvres. En accordant une place particulière au Sesam qui, au moment de la rédaction de cet ouvrage, semblait devoir jouer, à très court terme, un rôle important.

Quant à la partie relative à la formalisation des contrats, plus courte que la précédente, elle permet d'en évoquer différentes formes, dont les contrats d'édition.

La création multimédia implique également le respect d'autres droits, liés à la personne : un chapitre, un peu plus bref que celui qui concerne le droit d'auteur, est consacré à celui de la communication, au régime de la responsabilité, au droit de l'entreprise et aux implications de la loi « Informatique et libertés », toujours en vigueur, en rappelant l'étendue de son champ d'application ainsi que les obligations du maître de fichier et le droit des personnes citées.

#### La protection de l'œuvre

L'œuvre multimédia créée, il appartient au producteur de protéger les droits des différents contributeurs auxquels il a fait appel. Si la qualification de l'œuvre multimédia n'est pas encore réellement fixée, Nathalie Mallet-Poujol considère, quant à elle, et nombreuses preuves à l'appui, que cette œuvre relève du statut de base de données. Ce chapitre comprend donc une présentation du droit des bases de données et de la page écran, avec un aperçu des droits susceptibles d'être avancés par les auteurs, sans négliger la position des prestataires techniques. Enfin les droits des investisseurs protégés par le droit des bases de données et/ou par le droit de la responsabilité pour concurrence déloyale sont abordés en fin d'ouvrage, rapidement mais de manière complète, dans le cadre de cette deuxième partie.

Cet ouvrage, qui présente les multiples facettes du multimédia et dont les lacunes sont peu nombreuses (peut-être pourrait-on regretter l'absence de présentation de la situation du lien hypertexte), nous a semblé remarquable. Parmi ses qualités, on citera aussi l'équilibre de l'argumentation, étayée par de nombreux cas de jurisprudence et appuyée sur la doctrine. Par une présentation très claire, il contribue à fixer les idées malgré le « *foisonnement des textes à maîtriser* » et bien que le traitement contractuel de l'œuvre multimédia ne soit pas encore figé.

Michèle Battisti  
michele.battisti@adbs.fr

### Brevets d'invention, marques et propriété industrielle

Frédéric Wagret,  
Jean-Michel Wagret

7<sup>e</sup> éd. mise à jour. – Paris : Presses universitaires de France, 2001. – 127 p.  
– (Que sais-je ? ; 1143).  
– ISBN 2-13-052191-6 : 6,50 €

## Une excellente introduction à la propriété industrielle

LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE est sans doute un aspect du droit moins connu que le droit d'auteur. À tort, assurément, puisque son impact est considérable au niveau micro et macro-économique – ce que démontre fort bien cet ouvrage. Or, en France, il semble que nous voyions dans le brevet, la marque ou le modèle, un objectif à atteindre, à l'image d'un diplôme, alors que ceux-ci devraient être conçus comme des armes permettant d'occuper des parts de marché dans la guerre économique mondiale. L'introduction le rappelle, en chiffrant notre absence de recours à ce type de protection, l'expliquant même de manière imagée par les « complexes de Cyrano, Colbert, Descartes et Hugo » que nous aurions développés. Ces protections semblent d'ailleurs correspondre à des « contrats » flous, liés à des calculs de probabilités, ce qui expliquerait nos réticences.

Les pratiques divergent d'ailleurs considérablement selon les aires culturelles, d'où des tentatives pour proposer divers titres de propriété supranationaux ; ce qui justifie, dans ce même chapitre introductif, une présentation des rôles respectifs joués par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), par des instituts européens ou d'autres instituts régionaux, ainsi que par divers acteurs nationaux comme l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), l'Association nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR), les associations et les conseillers en propriété intellectuelle (métier qui, il faut le souligner, semble offrir de nombreuses perspectives).

#### Les brevets d'invention

Suit un ensemble de chapitres déroulant la chaîne empruntée par le brevet d'invention. Les auteurs y expliquent les trois conditions qui permettent à une invention d'être reconnue comme brevetable : la nouveauté, le résultat industriel et l'activité inventive. Et précisent les nombreux domaines traditionnellement exclus du brevet

(œuvres artistiques, méthodes commerciales, traitements thérapeutiques), mais aussi les logiciels, le vivant... dont certains font l'objet de débats animés en ce moment puisqu'ils posent des problèmes éthiques.

L'obtention du brevet demande ensuite de prendre plusieurs précautions liées à la nature du déposant, au moment du dépôt et aux procédures à suivre, minutieusement détaillées elles aussi, ainsi que les titres parallèles qui peuvent être aussi revendiqués et dont le choix n'est absolument pas anodin. L'essence même du brevet, est-il ensuite rappelé, consiste à imposer une exploitation de l'invention, sous peine d'encourir une déchéance ou de se voir imposer une licence obligatoire. Les contrats d'exploitation peuvent alors prendre différentes formes, toutes détaillées dans cet ouvrage, et doivent respecter une réglementation anti-monopole et fiscale.

Le brevet peut être alors défendu, et des actions en contrefaçon envisagées. Les motivations d'une telle action peuvent être d'ailleurs assez subtiles, lorsqu'elles sont faites à titre purement dissuasif, à des fins d'intimidation ou de manière plus offensive, en « jouant » aussi avec les règles différentes instaurées dans chaque pays, fondées, entre autres, sur des calculs de tolérance/coût. Des explications sont ensuite données sur l'ensemble de la procédure d'une action en contrefaçon, ainsi que sur les exonérations qui peuvent être obtenues, comme les usages à titre purement privé, la bonne foi ou l'usage à des fins de recherche... mais aussi sur les diverses sanctions qui peuvent être encourues.

Les aspects internationaux sont ensuite abordés, après que l'on a rappelé que ce type de protection est traditionnellement national, que les particularismes sont encore très forts, mais qu'il convient d'harmoniser la protection pour tenter d'éradiquer les pratiques discriminatoires, encore bien présentes. Ce qui donne lieu à une présentation de la Convention de Paris, du brevet européen, du brevet communautaire, du « Patent Cooperation Treaty ».

Le chapitre final consacré au brevet rappelle que ce dernier est une source d'information considérable et que les entreprises, malheureusement, sont souvent « *myopes face à cette intelligence économique* », pourtant accessible, qui permet de déterminer les zones à défricher et celles qu'il faut éviter. Pour qui sait l'utiliser, le brevet est un facteur de domination et une source de profit. Au niveau macro-économique, c'est un indicateur de la créativité technologique d'un pays ou d'une zone régionale mais aussi un « *facteur de cristallisation des hiérarchies* », qui renforce la position des pays les plus avancés par le « *processus cumulatif* » qu'il engendre (un point, en revanche, peu développé dans cet ouvrage).

### Les marques et les modèles

Les marques et modèles, autres éléments de la propriété industrielle, sont présentés de manière plus brève.

Le choix du signe distinctif qu'est la marque – dont un grand nombre d'exemples sont donnés, certains très cocasses – pose néanmoins des difficultés liées au fait que, de manière idéale, la marque, pour être facilement défendable au plan juridique, devrait être détachée de l'objet. Elle doit être disponible et les recherches sont assez complexes. Les détails sont donnés ensuite sur des procédures à suivre, les problèmes liés à la contrefaçon, souvent délicats à avancer car les éléments d'appréciation peuvent être très subjectifs, et sur les sanctions susceptibles d'être encourues. Il semble indispensable, dans ce cadre aussi, d'exercer une surveillance permanente permettant une réaction immédiate pour éviter la dégénérescence d'une marque (à l'image du terme/marque « frigidaire »). Il faut, comme pour le brevet, qu'il y ait aussi une exploitation directe ou indirecte par le biais d'une licence ou d'une cession. Le rôle d'un registre spécifique est évoqué alors, ainsi que la protection plus forte des marques notoires, le cas des marques collectives, voire celui des noms de domaine – ce dernier à peine abordé car justifiant sans doute, aujourd'hui, un ouvrage à part entière.

La protection internationale est moins développée, semble-t-il, que pour le brevet et les distorsions des pratiques entre pays semblent particulièrement fortes (pour des raisons culturelles mais aussi par les règles instituées qui, par exemple, peuvent protéger une marque par le simple usage, dans les pays anglo-saxons, ce qui conduit les entreprises à un jeu de stratégie particulier). L'Arrangement de Madrid, la Convention de Madrid, mais aussi la marque communautaire ou l'OMC, tentent ainsi de parvenir à une harmonisation. Mais le contentieux dans ce cadre est encore assez lourd et les difficultés considérables pour lutter contre la piraterie de marque, en raison de distorsions juridiques, des inégalités de traitement entre ressortissants de divers pays, des insuffisances du système judiciaire, voire de la mauvaise foi caractérisée (comme le refus saugrenu d'un juge allemand de reconnaître la marque française « les Pâtisseries de Navarre » au prétexte que la Navarre était uniquement espagnole).

Les modèles, alliant l'esthétique à l'industrie, seraient-il davantage négligés encore, bien qu'ils soient très souvent médiatisés ? L'ouvrage, en tout cas, ne lui consacre qu'un chapitre de quelques pages en rappelant les conditions qui doivent être respectées pour obtenir une protection, puis en donnant quelques détails sur la procédure de dépôt ainsi que sur l'originalité qui, en France, permet

d'opter éventuellement pour une protection au titre du droit d'auteur, entre autres pour la procédure de saisie-contrefaçon. Suivent quelques mots sur les procédures d'appréciation des contrefaçons et les difficultés d'une telle protection à l'étranger, un peu à l'image des problèmes rencontrés pour les marques.

D'une lecture facile, cet ouvrage est une excellente introduction aux principaux concepts liés à la propriété industrielle. Agrémenté de schémas, de chiffres, de définitions, d'exemples dont certains ne manqueront pas de faire sourire (comme le « bêtisier » des inventions brevetées), il fournit aussi de nombreux conseils. Il propose une sensibilisation intelligente à ce que peuvent représenter de telles protections et pourrait inciter certains à suivre une véritable formation en la matière qui, semblait-il, peut ouvrir des débouchés intéressants.

Michèle Battisti  
michele.battisti@adbs.fr

**Les nouvelles technologies  
à l'épreuve des  
bibliothèques : usages  
d'Internet et des cédéroms**

Emmanuel Pedler,  
Olivier Zerbib ;  
préface de Roger Establet

Paris : Bibliothèque publique d'information -  
Centre Pompidou, 2001. – 215 p.  
– (Études et recherche, ISSN 0993-8958).  
– ISBN 2-84246-056-1 : 20 €

## Comment use-t-on des cédéroms et d'Internet en bibliothèque ?

CETTE ÉTUDE SOCIOLOGIQUE vise à mesurer les représentations et les pratiques d'usagers d'une bibliothèque en matière de cédéroms et de consultation d'Internet. L'enquête, menée entre 1998 et 1999, complète les études régulières sur « les pratiques culturelles des Français » en cherchant à préciser tout autant l'idée que se font les gens du multimédia que ce qu'ils en font réellement. Cinq sites ont été enquêtés : quatre bibliothèques municipales (Miramas, Cavaillon et deux sites grenoblois) et la Bibliothèque nationale de France (BNF), qui toutes proposent des cédéroms en prêt et en consultation ainsi que des accès à Internet (mais non à la mes-

sagerie). La méthode suivie est triple : 2.343 questionnaires ont été dépouillés, complétés de 40 entretiens et de 96 observations d'utilisation d'un poste d'interrogation suivies d'entretiens semi-directifs.

La première partie, avant de rendre compte des résultats quantitatifs portant sur le contexte culturel comme la lecture, les sorties ou la télévision, s'interroge sur la percée du multimédia dans la société française et sur les caractéristiques comparées d'Internet (ouvert, engageant à la découverte et au « braconnage ») et d'un cédérom (clos, dans lequel on ne trouve que ce qu'il y a). Elle vise à établir des corrélations, à vérifier et à déconstruire un certain nombre d'évidences, en termes de génération, de sexe, de pratiques culturelles, pour dégager certains facteurs, comme la mobilité ou le niveau d'études, qui tendraient à renforcer l'usage de ces outils.

La seconde partie rend compte des observations effectuées à côté de l'usager mis en situation de découverte du cédérom « Michel-Ange », pour étudier très finement pendant quinze minutes son cheminement et ses remarques. Une grille détaillant les différents niveaux d'information a été établie à cet effet. Certains, par exemple, ont une démarche très systématique, explorant tous les niveaux, d'autres « surfent », vont et viennent dans la hiérarchie. Quant aux remarques, elles concernent le repérage, le sentiment de « s'y retrouver » ou d'« être perdu », et plus généralement le rapport à l'informatique.

La troisième partie dresse des portraits d'usagers à partir d'entretiens menés indifféremment auprès de ceux qui utilisent cédéroms ou Internet ou auprès de non-utilisateurs. Cela offre une grande diversité de regards et *d'a priori*, allant de positions enchantées à des positions critiques vis-à-vis de l'informatique.

Les conclusions des auteurs de cette étude sont mitigées. Ils déplorent des « résultats un peu décevants – au regard des attentes enchantées propres à l'air du temps » (p. 186). Les outils numériques, encore en phase d'incubation, sont soumis à des épreuves pratiques qui révèlent une situation mouvante, émergente et fragmentaire, nuanciant les positions. L'offre multimédia en bibliothèque ne suscite pas l'intérêt qu'on aurait pu attendre de la part des lecteurs. La BNF occupe évidemment une place à part dans la mesure où elle affiche clairement une fonction d'étude. Le fait que les comportements diffèrent selon que la personne utilise ou non l'informatique dans son travail n'est pas aussi déterminant qu'on aurait pu le croire. Enfin les auteurs constatent la rareté d'études concrètes qui pourraient contrebalancer la position des médias qui annoncent que la révolution numérique est en marche.

En dehors des résultats de cette enquête, plusieurs points ont retenu notre attention ; d'une part les typologies établies en matière de cédéroms (pra-

tiques, documentaires, culturels), de sites Internet, et d'usages (documentaires, bibliographiques) ; d'autre part les questions méthodologiques. En effet, en bons sociologues, les auteurs sont attentifs aux biais engagés par chaque méthode utilisée. Quant au protocole d'observation, il est très précisément décrit, notamment avec la grille descriptive d'un cédérom permettant d'y reporter le cheminement de l'utilisateur (p. 139).

Par delà sa richesse, cette étude aborde un certain nombre de questions utiles dans un contexte professionnel fondé sur l'efficacité. Dans cette logique d'économie de temps et de moyens, comment les utilisateurs font-ils face à la variété croissante des outils mis à leur disposition ? Comment acquièrent-ils les compétences (manipulation, démarche intellectuelle) nécessaires pour obtenir ce qu'ils cherchent ? Comment ces outils, lorsqu'ils sont devenus incontournables, viennent-ils modifier le comportement général face à l'information ? Autant de questions que se pose tout documentaliste en exercice.

Brigitte Guyot  
guyot@kepler.cnam.fr

**Documentation,  
information,  
connaissances : la gestion  
de la qualité**

Éric Sutter ;  
préface de Réjean Savard

Paris : ADBS Éditions, 2002. – 327 p.  
– (Sciences de l'information. Série Études  
et techniques, ISSN 1160-2376).  
– ISBN 2-84365-058-5 : 30 €

## Pour la qualité des produits et services d'information

LA PREMIÈRE VERSION DE CET OUVRAGE, parue en 1992, s'intitulait *Services d'information et qualité : comment satisfaire les utilisateurs*. Il reparait aujourd'hui sous un autre titre, et cela se justifie par la réorganisation profonde que connaît cette étude, largement enrichie, qui tient compte à la fois des observations des lecteurs du texte précédent et des changements intervenus depuis dix ans dans l'environnement des services d'information : nouvelles versions des normes sur la qualité, Internet, etc.

### Une démarche méthodiquement exposée

« La préoccupation de la qualité, note Éric Sutter

en introduction, *n'est pas chose nouvelle chez les professionnels* ». Mais aujourd'hui les enjeux sont multiples et multipliés, qui peuvent inciter une entreprise d'information à manager par la qualité l'ensemble de ses activités (ch. 1 : « Les enjeux »). Mais jusqu'où aller dans cette démarche ? Comment définir l'excellence dans notre champ d'intervention ? C'est ce à quoi s'efforce de répondre le chapitre 2, consacré à « La politique qualité », en situant la qualité par rapport au marketing, en déterminant des positionnements et en décrivant les maillons du cycle de la qualité à surveiller dans « L'organisation et la gestion de la qualité », troisième chapitre où est décrit un ensemble de méthodes et d'outils mis en œuvre « pour faire la chasse aux points faibles et aux coûts inutiles ».

Tous les travaux méthodologiques consacrés à la démarche qualité montrent l'importance des « Ressources humaines » (ch. 4). Une démarche qualité passe, en effet, par la mobilisation des forces internes de l'entreprise : les hommes, et implique une politique de formation pour accroître le professionnalisme des individus. Mais les hommes, ce sont aussi les clients. Et il importe d'être à leur écoute, de s'interroger également sur la « non-clientèle », révélatrice de manques, peut-être, dans les services rendus (ch. 5). Parmi ces derniers, « La gestion d'un projet de service électronique » (ch. 6), banque de données ou site Internet documentaire, répond à des exigences spécifiques et selon des phases décrites par la norme ISO 9001 (point 7.3), allant de la détermination des objectifs et de la délimitation des projets de base à la phase de fonctionnement. Les relations avec les fournisseurs (ch. 7) englobent l'étude des fournisseurs externes mais également des fournisseurs internes. Il convient d'établir avec eux des relations claires, inspirées éventuellement de grilles de référentiels ou de divers outils d'évaluation.

« La qualité des données » fait l'objet du chapitre 8, occasion d'analyser les critères d'appréciation et les types d'exigence : fiabilité, temporalité, quantité, etc., suivis d'études de cas sur des données de diverses natures : bibliographiques, sur les entreprises, sur les matériaux, accessibles sur Internet... L'examen de « La qualité des produits et services d'information » (ch. 9) débute par une mise au point sémantique sur ces deux concepts et permet de comprendre la qualité de différents produits (les documents numériques, par exemple) ou de services (accueil téléphonique, accueil des visiteurs...).

L'importance de mesurer conduit l'auteur à analyser « Les indicateurs » différents permettant de quantifier la qualité (ch. 10) ! Cela pour progresser et mettre en œuvre « La démarche de progrès » (ch. 11), processus permanent d'amélioration de

la démarche qualité permettant d'atteindre « L'excellence » ou qualité globale analysée dans le chapitre 12. La mise en œuvre d'une démarche qualité résultant d'une réflexion stratégique de nature marketing, avec la perspective de conquérir de nouveaux clients puis de les fidéliser, « La qualité » doit être « affichée » par différents moyens : audit, certification, prix... (ch. 13). Enfin, « Réussir la démarche qualité » est une entreprise exigeante, longue, affaire à la fois individuelle et collective. Ce quatorzième chapitre clôt cette étude avec des conseils pour savoir comment et par où commencer.

### Un enjeu capital pour toute la profession

Éric Sutter livre, avec cet ouvrage, une étude claire, au style net et précis. Il disserte sur des thèmes qui lui sont chers, qu'il maîtrise parfaitement et auquel il a habitué le professionnel de l'information, lecteur notamment de la revue *Documentaliste - Sciences de l'information*. Il veut le convaincre de l'importance du concept de qualité, mais aussi de l'urgence de son appropriation par les systèmes d'information. Lui résisteront ceux que rebutent la froideur du concept de normalisation, l'idéologie que reflète le terme de qualité, présentée comme seconde par rapport au marketing, où l'on parle de concurrence, de clients et non d'utilisateurs, et où l'on entreprend la démarche dans le but affiché de les conquérir et de les fidéliser.

Toutefois, le documentaliste, sans renoncer à son humanisme, peut adhérer à cette étude. La profession tout entière ne peut que gagner à s'appliquer à offrir des prestations de qualité. Éric Sutter veut l'y aider et, conscient de l'aridité du sujet, éclaire la plupart de ses chapitres de schémas, d'encarts, de graphiques ou de tableaux, synthèses ou illustrations de ses propos. Il y ajoute souvent des annexes destinées à concrétiser par des exemples les conseils théoriques énoncés dans le chapitre concerné. C'est ainsi que le lecteur trouvera, à la fin du chapitre 5 consacré à « L'écoute des clients », des « Paroles d'usagers » qui disent leurs exigences en matière d'informations recherchées ou attendues, de services, de qualité de ces services. La lecture de ces propos recueillis sur le vif ou par enquêtes est l'occasion de découvrir des suggestions originales comme la demande de mini-conférences avec un expert pour rendre l'information plus vivante et plus interactive.

Ces annexes ont également pour fonction d'offrir des outils ou des aides méthodologiques : les étapes à suivre pour choisir un fournisseur externe des ressources informationnelles (ch. 7) ou un exemple de procédure écrite de gestion des abonnements et des échanges de périodiques (ch. 9).

À plusieurs reprises, l'auteur rappelle qu'une démarche qualité relève d'une action et d'une volonté individuelles et collectives. Cet ouvrage pourra aider le professionnel de l'information dans ces deux directions : en participant ou en animant cette démarche au sein d'une équipe de travail ; et en examinant, à la lumière de la qualité, son propre poste de travail. Cette étude lui servira de guide. Pour l'étudiant en science de l'information, ce livre fourmille de conseils, d'idées et d'outils qu'il gagnera à assimiler et à utiliser dans ses travaux actuels. La lecture de ce texte, dans tous les cas, le placera dans le meilleur axe de départ pour sa vie professionnelle : celui du souci de la qualité.

Marie-France Blanquet  
blanquet@iutb.u-bordeaux.fr

### Guide de recherche sur Internet : outils et méthodes

Béatrice Foenix-Riou

Paris : Nathan/VUEF : ADBS, 2002.  
– 127 pages – (Coll. 128 ; 273. Série Information-Documentation).  
– ISBN 2-09-191193-3 : 8,10 €

### La recherche d'information

Claude Morizio

Paris : Nathan/VUEF : ADBS, 2002. – 126 p.  
– (Coll. 128 ; 267. Série Information-Documentation).  
– ISBN 2-09-191244-1 : 8,10 €

## Deux approches de la recherche d'information : technique et psycho-pédagogique

DANS LA MEME COLLECTION paraissent presque simultanément deux livres – qui viennent s'ajouter aux nombreuses autres études portant sur le même sujet\* – consacrés à une même activité documentaire importante : la recherche d'information. Claude Morizio, documentaliste formatrice à l'Éducation nationale, en parle de façon générale ; Béatrice Foenix-Riou, responsable du département Internet du cabinet FLA Consultants, centre son propos sur la recherche sur Internet. Mais ces deux études se rejoignent dans leur objectif commun : clarifier, dans le nouvel environnement né des technologies de l'information, les fonctionnements techniques des outils et aider ainsi leurs lecteurs à choisir les procédures les plus

efficaces dans leurs activités de recherche.

Dans cette perspective, Claude Morizio souligne l'importance du titre donné à son ouvrage : la « recherche d'information » plutôt que la « recherche documentaire » : un changement de formulation indiquant que l'information s'est détachée du document. « *Cette substitution n'est qu'une manière, certes réductrice, mais significative, d'évoquer le changement profond apporté dans la production et la diffusion des documents, avec le développement des techniques de numérisation et des réseaux.* » (p. 6) La recherche documentaire recouvre l'idée d'une recherche concernant des documents aux espaces structurés, aux circuits connus et reconnus. Au contraire, Internet permet de faire de la recherche d'information dans un « cyberspace » qui reste à découvrir, comme le reconnaît Béatrice Foenix-Riou qui ouvre son ouvrage par quelques chiffres qui « donnent le vertige » : le Web visible contiendrait plus de 2 milliards de pages ; le Web invisible 550 milliards... Ainsi ces deux livres se consacrent à la recherche dans le contexte du cyberspace.

#### Technique de la recherche sur Internet

Pour permettre de le comprendre, B. Foenix-Riou va clairement droit au but. Il faut savoir utiliser « L'Internet : un monde plus complexe qu'on ne le croit » (ch. 1, p. 7-16). Il est, en effet, le lieu d'applications multiples (courrier, listes, forums et web), permettant d'accéder à des informations de tous types. Heureusement, pour s'y reconnaître, l'internaute dispose d'une panoplie d'outils présentés dans les quatre chapitres suivants. Ce sont d'abord « Les répertoires et annuaires » (ch. 2. p. 17-48), « Les moteurs de recherche » (ch. 3. p. 49-67), « Les métamoteurs et agents » (ch. 4. p. 68-87), et enfin « Les outils spécifiques » (ch. 5. p. 88-96) tels que les annuaires d'adresses e-mail, de listes de diffusion, de forums.

Les caractéristiques de chacun de ces outils sont précisées, ainsi que leurs principes de fonctionnement, leurs modalités de recherche, leurs tendances évolutives – toutes informations synthétisées dans des fiches pratiques mettant en évidence des particularités (« À savoir pour bien interroger ») et complétées par le chapitre 6 qui propose des « Conseils et méthodes pour une recherche efficace » (p. 97-121). Des annexes présentent quelques ressources utiles et une bibliographie sommaire guide le lecteur vers des ouvrages très souvent cités dans le monde documentaire.

Cet ouvrage conviendra parfaitement aux besoins du lecteur internaute débutant. Écrit dans un style concis, allant directement à l'essentiel, il lui procurera une vue d'ensemble sur les outils et méthodes à maîtriser pour surfer ensuite « en ligne

droite » sur Internet ! Ce livre conviendra cependant aussi bien à l'internaute plus ou moins confirmé, documentaliste ou enseignant qui n'a pas toujours le temps de poser ainsi de façon synthétique et claire les subtilités séparant annuaires et moteurs, métamoteurs et agents... Cette étude deviendra ainsi un outil de consultation à poser à portée de navigation. Dans cette perspective, la table des matières et l'index limité à des termes très spécifiques se complètent pour aider le lecteur à une lecture hypertexte de cet excellent travail écrit par une pionnière du cyberspace documentaire.

#### Une approche psycho-pédagogique de la recherche d'information

Claude Morizio situe son étude dans un angle beaucoup plus vaste. Partageant avec Béatrice Foenix-Riou le souhait d'avoir une approche pratique utile, elle souhaite également placer la recherche d'information dans une perspective psychopédagogique et réflexive.

Pour cela, elle découpe son travail en cinq temps. Le premier chapitre, « Accéder à l'information et aux documents » (p. 7-22), la conduit à dresser une typologie des documents (primaires, secondaires...), des informations (information de référence, données textuelles, factuelles ou multimédias...) et à préciser les accès matériels à l'information (en local, à distance). « Les modalités de la recherche d'information », objet du chapitre 2 (p. 23-53), décrivent les accès direct (par champs, titre, auteur...), hiérarchique, combinatoire (utilisant divers opérateurs) ou navigationnel (hypertexte ou hypermédia) à l'information. Le titre du troisième chapitre en exprime bien la problématique : « Nouveaux supports, nouvelles mises en scène de l'information » (p. 54-66). Il s'agit de savoir utiliser des machines, des nouveaux supports d'information et de comprendre les nouveaux processus de lecture-écriture.

« Résoudre un problème d'information » (ch. 4, p. 67-106) amène l'auteure à rappeler que la recherche d'information implique de comprendre les processus cognitifs de l'utilisateur, à l'origine de l'idée d'une nécessaire « formation à l'information ». Ce chapitre reflète bien la profession de Claude Morizio et révèle la perspective pédagogique qui est la sienne. Il confirme en même temps le lectorat implicitement visé : celui des documentalistes de l'Éducation nationale qui retrouveront condensé dans ces trente cinq pages le vocabulaire des sciences de l'éducation : « faire sens », « autonomie de l'élève », etc. ; celui des réformes ministérielles scolaires : les travaux personnels encadrés, B2I ou brevet informatique et Internet, etc. ; des sources méconnues des professionnels de l'information hors de l'Éducation nationale telles que

*Hypermédias et apprentissages, Médiadoc.* Cette approche psycho-pédagogique est par ailleurs confirmée par le dernier et court chapitre (13 pages) portant sur les « Aspects de la médiation », où le médiateur est un tuteur, enseignant ou formateur.

Deux annexes – « Des canevas formels pour la mobilisation des idées » et la bibliographie – clôturent cette étude en confortant le lecteur dans l'idée que cet ouvrage s'est trompé de collection ou aurait dû être publié avec un sous-titre précisant le public visé par ses deux derniers chapitres et leur éclairage « sciences de l'éducation ». Un éclairage au demeurant tout à fait défendable et consonant avec les engagements professionnels de l'auteur.

Mais, sur le plan « information-documentation », sous-collection dans lequel il paraît, le lecteur professionnel de l'information ne trouve pas vraiment son compte. Les chapitres concernant la recherche documentaire d'un point de vue technique reprennent des informations générales, bien connues : opérateurs booléens, opérateurs de proximité, thésaurus, etc. Ce lecteur peut même être un peu surpris par certaines imprécisions, voire erreurs : l'Inist : Institut de l'information scientifique et technique, propose Pascal et Francis, banques de données qui ne comportent, selon l'auteur, que des articles de périodiques (p. 7, p. 18) et donnent « un accès matériel immédiat au document » ; les banques de données bibliographiques offrent des résumés « informatifs ou critiques » (p. 15) ; le catalogue informatisé est « une sorte de base de données, l'OPAC... » ; Yahoo, pourtant cité comme annuaire p. 32, illustre un exemple concernant les moteurs de recherche (p. 27). La bibliographie serait à rajeunir : sur la quarantaine de références proposées, quatre seulement sont postérieures à 2000.

En définitive, c'est l'enseignant ou le professeur documentaliste qui liront avec profit cette étude écrite à leur intention. Le professionnel de l'information la lira s'il veut connaître et comprendre les préoccupations de son cousin germain, le documentaliste d'établissement scolaire, et dialoguer avec lui.

Marie-France Blanquet  
blanquet@iutb.u-bordeaux.fr

\* Voir notamment les analyses d'ouvrages récents parues dans nos numéros 5-6/2001, p. 336-338 et 339, et 1-2/2002, p. 65-66. [NDLR]

**Les compétences documentaires : des processus mentaux à l'utilisation de l'information**

Claire Denecker ;  
préface de Paul Thirion

Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2002.  
– 208 p. – ISBN 2-910227-38-3 : 22,90 €

## À la recherche des compétences des usagers

CE LIVRE EST NE D'UNE QUESTION : pourquoi les usagers d'une bibliothèque (mais cela concerne pareillement un centre de documentation) ont-ils autant de mal à comprendre la logique documentaire, et les bibliothécaires (les documentalistes) à la faire passer ? « *La bibliothèque ne se livre pas si facilement à son public* », constate l'auteur. Pour tenter d'y voir plus clair, elle adopte une attitude de compréhension, passant de l'autre côté du miroir pour étudier ce qui constitue les représentations des compétences développées par les usagers lorsqu'ils utilisent un service ou un outil.

Elle mobilise alors l'approche cognitive pour « décortiquer » les principales opérations mises en œuvre dans la recherche et le traitement de l'information, avant de dresser une synthèse sur les compétences nécessaires au bon usage d'une bibliothèque.

C'est ainsi qu'elle aborde les différentes sortes de mémoires, les principales opérations mentales (faire une hypothèse, comparer, classer), distinguant ce qui différencie le fait d'agir de celui de vouloir, inhérents à l'apprentissage des heuristiques. La recherche d'information, qui semble si naturelle à beaucoup, suppose en réalité un vocabulaire et des procédures, comme par exemple le fait de se repérer dans un lieu, dans des collections, d'avoir une stratégie, de s'orienter à l'intérieur d'outils, d'y naviguer ou de s'y perdre.

Les compétences documentaires demandées par le traitement ou la recherche sont donc toujours associées à des opérations mentales qu'il convient de connaître. Claire Denecker reprend alors plusieurs « modèles de compétences » documentaires développés par les bibliothécaires dans leurs réflexions sur la formation des usagers. Ils sont utilisés dans les cursus des collèges et de l'enseignement supérieur. Elle constate, par exemple, que les préalables constitués par la définition du problème, le choix des sources et leur localisation, sont très souvent négligés. Elle termine cette partie en déclara-

rant (p. 124) : « *La détermination des compétences n'est pas si simple : il faut trouver le bon niveau d'analyse, sans confondre l'action, son résultat et la compétence qui les génère* ».

Selon elle, un modèle ne peut être général mais doit s'adapter à la situation de la bibliothèque. Dans la mesure où il y a une confrontation entre deux systèmes d'organisation, le système abstrait des connaissances et celui de l'usage (donc des règles de la bibliothèque concernée), c'est à cette dernière qu'il revient de déterminer ses objectifs pour mettre au point les méthodes de formation adaptées à ses usagers.

Cette approche par compétences est donc précieuse pour décrire les activités d'usage d'une bibliothèque et définir les objectifs d'une formation. Il ne faudrait jamais, conclut l'auteure, sous-estimer le processus intellectuel engagé dans un tel apprentissage, qui dépasse largement une simple reproduction de gestes. Beaucoup de formations se contentent en effet de faire une démonstration sans définir précisément les concepts utilisés ni les niveaux impliqués. Il est difficile, mais indispensable, de « faire éprouver » très concrètement ce qui est en jeu, de faire en sorte que l'utilisateur déchiffre l'univers des bibliothèques par tâtonnements et essais successifs. Comment lui apprendre, alors, à modéliser suffisamment pour passer d'un outil à l'autre sans avoir l'impression de devoir tout réapprendre à chaque fois qu'il en utilise un nouveau ?

Cet ouvrage\* a le mérite d'être très didactique, apportant en annexes de nombreuses illustrations des modèles évoqués, ainsi que des synthèses des points traités dans le texte.

Brigitte Guyot  
guyot@kepler.cnam.fr

\* Cet ouvrage est issu d'un mémoire de fin d'étude de conservateur soutenu à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB, promotion 1999-2000) et dirigé par Elisabeth Noël.

**Guide d'accès à l'information sur l'entreprise en France et dans le monde : information légale et information à valeur ajoutée**

Michelle Gicquel

Paris : ADBS Éditions, 2001. – 183 p.  
– (Sciences de l'information. Série Recherches et documents, ISSN 1159-7666).  
– ISBN 2-84365-048-8 : 23 €

## Les sources et outils d'information sur les entreprises

ISSU D'UN ENSEIGNEMENT assuré par l'auteure dans le cadre du DESS en Gestion de l'information dans l'entreprise à l'Institut d'études politiques de Paris, ce livre mérite bien sa qualification de « guide ». Michelle Gicquel y présente en effet, de façon synthétique et autour de deux axes principaux, « les principales sources d'information légales sur les entreprises » (première partie, p. 9-102) et « les principales sources et principaux supports d'information sur les entreprises » (deuxième partie, p. 103-152).

Le premier chapitre, « L'information légale sur l'entreprise en France », la conduit à donner à son lecteur toutes les clefs sémantiques nécessaires pour comprendre ce que recouvre le terme d'entreprise et ses nombreuses formes juridiques et fiscales. Suivent une typologie de l'information légale sur l'entreprise comprenant l'information qui permet son identification, les informations financières, d'ordre industriel ou commercial, et un point sur les sociétés cotées en bourse. Le lecteur est désormais prêt à suivre le circuit de l'information légale en France, à comprendre les rôles différenciés et complémentaires d'organismes comme le Centre de formalités des entreprises, l'Insee, l'Inpi, et des outils issus de leurs activités : Registre du commerce, divers bulletins d'annonces (*Balo, Boamp, Bodacc*).

Après cette gymnastique intellectuelle plus ou moins intense suivant le degré de spécialisation du lecteur, celui-ci est invité à consulter les tableaux synthétiques présentant les principales formes juridiques ainsi que les sources d'information de vingt pays d'Europe et de vingt-huit pays hors d'Europe, à comprendre l'intérêt du Registre de commerce européen qui regroupe pour l'instant dix pays de l'Union.

Dans la deuxième partie de ce document, le pro-

professionnel de l'information, même s'il n'est pas un spécialiste de l'entreprise, voyage davantage en pays de connaissance puisque, dans un premier chapitre, l'auteur lui présente une typologie des sources d'information entreprises (accessibles directement ou *via* différents supports). On passe ainsi en revues les journaux officiels d'annonces légales, la presse économique et financière, la presse sectorielle, les numéros spéciaux de revues et magazines, les principaux producteurs ou fournisseurs français d'informations commerciales et financières en ligne, les banques de données entreprises. La présentation des principaux supports et modes d'accès à l'information conduit l'auteur à récapituler pour toutes ces sources d'information les diverses conditions matérielles offertes à l'utilisateur pour trouver la documentation recherchée.

Une brève conclusion et quelques annexes clôturent ce guide très dense en information, qui intéressera en priorité les professionnels spécialisés dans l'information sur les sociétés, mais aussi différents professionnels au sein des entreprises : juristes, comptables, décideurs. Il devient pour eux un livre de références à garder à portée de main.

Ce lecteur spécialisé regrettera toutefois que jamais l'auteure ne dresse la grille d'évaluation qui lui a servi à sélectionner les sources qu'elle déclare avoir testées et expérimentées. Le signalement de

sources rejetées – et l'explication de ce rejet – eut sans doute été intéressant dans ce domaine où la fiabilité de l'information est essentielle. De plus, Michelle Gicquel signale à plusieurs reprises que, dans le domaine de l'entreprise, un certain nombre d'évolutions sont en cours. Mais elle présente (p. 14) un tableau de répartition des entreprises selon le régime fiscal et la forme juridique qui date de 1996, sans expliquer les raisons de ce décalage de six ans, sans commenter les changements qui ont pu intervenir. Dans le même ordre d'idée, l'auteure annonce, dans sa conclusion, un calendrier de réforme des tribunaux qui débute fin 1998, sans en indiquer les avancées, les retards, les difficultés, bref sans actualiser cette information.

Malgré ces lacunes, Michelle Gicquel réussit cependant, avec beaucoup de talent pédagogique, à captiver le lecteur débutant ou non spécialiste de l'entreprise. Certes la lecture de son texte n'est pas facile, elle exige un réel effort de concentration. Mais, ainsi que l'indique l'auteure en introduction, cet ouvrage est une proposition de voyage dans un labyrinthe incertain. Et c'est vrai qu'il lui fournit le fil d'Ariane pour s'y retrouver et apprendre beaucoup.

Marie-France Blanquet  
blanquet@iutb.u-bordeaux.fr